



Mesdames, Messieurs,

Afin de préparer la saison sportive 2018-2019, nous vous proposons dès aujourd'hui d'envoyer vos souhaits de créneaux pour la rentrée prochaine.

Le calendrier est le suivant :

- Retour des demandes le **13 mai au plus tard.**
- Commission planning la semaine 21 : du 21 au 26 mai.
- Attribution des créneaux la semaine 22 : du 28 mai au 1^{er} juin.

Nous tenons à attirer votre attention sur les tarifs qui viennent d'être validés en CA le 22 mars. Ces nouveaux tarifs sont en augmentation de **20 %** pour les créneaux enfants soit **486€** la 1^{ère} heure et de **40 %** pour les créneaux adultes soit **567€** la 1^{ère} heure. Le principe d'augmentation du tarif en fonction du nombre d'heures consommées est maintenu. Vous trouverez en page 3 le tableau de ces nouveaux tarifs.

Nous voudrions également connaître vos souhaits en accompagnement d'association et de cadres (*coaching et/ou accompagnement d'équipe et formation de cadres lors de compétitions*). Ces prestations seront désormais payantes. Il est prévu un tarif de **10€** de l'heure de présence de l'éducateur sportif OSPAC. Nous avons besoin de toutes ces données pour attribuer les créneaux et établir les plannings prévisionnels des éducateurs sportifs.

Les stages encadrés par les éducateurs de l'OSPAC seront également facturés à l'association organisatrice. Il est proposé de facturer **50€** la journée de présence de l'ES de l'OSPAC.

Enfin, l'adhésion coûtera **70€** si présence à l'AG ou **90€** si absence à l'AG.

Toutes ces modifications de tarifs seront appliquées pour la saison 2018-2019 sous réserve de validation par l'assemblée générale du 15 juin.

Petit rappel : Pour bénéficier de l'intervention d'un de nos éducateurs sportifs, vous devez être adhérent et à jour de votre cotisation. Si vous êtes un nouveau membre, vous ne serez pas prioritaire la 1^{ère} année de cotisation. Plus d'info sur : www.ospac.fr rubrique services / aides et intervention.



Nous souhaitons également que le site internet de l'OSPAC (www.ospac.fr) soit dynamique et qu'il offre sur le territoire une image représentative des activités des associations et clubs adhérents. Pour cela, il est essentiel de nous communiquer :

- Vos informations sur les évènements sportifs, les manifestations que vous organisez,
- Vos photos d'activités, de tournois, de stages ...
- Tout renseignement que vous estimez important.

Ainsi, le site internet de l'OSPAC permettra de vous faire connaître et de valoriser vos actions. Vous pouvez transmettre ces informations par mail aux adresses suivantes : ospac35140@gmail.com ou webmestre@ospac.fr

Nous vous remercions d'avance.

Sportivement

Saint-Aubin-du-Cormier, le 2 avril 2017

Frédéric Boumier – président



PROPOSITION DE TARIFS SAISON 2018-2019

TARIFS PRESTATIONS		Tarif 2018 / 2019	
Nbr d'heure	Tarifs 2017/2018	Jeunes +20%	Adultes +40%
1	405	486	567
2	415	498	581
3	425	510	595
4	435	522	609
5	445	534	623
6	455	546	637
7	465	558	651
8	475	570	665
9	485	582	679
10	495	594	693
11	505	606	707
12	515	618	721
13	525	630	735
14	535	642	749
15	545	654	763
16	555	666	777
17	565	678	791
18	575	690	805
19	585	702	819
20	595	714	833

COTISATIONS	2017-2018	2018-2019
Présence à l'AG	60	70
Absence à l'AG	70	90

COACHING	10€ / heure
-----------------	-------------

STAGES	50€ / jour de stage
---------------	---------------------